



Concevoir et mettre en œuvre une AFEST

Formation destinée aux managers de structures d'aide à la personne amenés à organiser des apprentissages en situation de travail.

Durée 35 heures - 5 jours	À distance 21 h asynchrones	Présentiel 14 heures
Public Managers SAP non formateurs	Prérequis Aucun prérequis en formation	Évaluation Production + mises en situation

Finalité de la formation

Rendre les managers autonomes pour analyser une activité de travail, concevoir une action de formation en situation de travail, accompagner les apprentissages, conduire les phases réflexives, évaluer les acquis et assurer la traçabilité de l'AFEST.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les principes de l'apprentissage des adultes et adopter une posture de manager-formateur.
- Situer l'AFEST dans le cadre légal de la formation professionnelle.
- Analyser l'activité réelle et sélectionner des situations de travail apprenantes.
- Construire un parcours AFEST en articulant situations de travail et phases réflexives.
- Conduire un entretien réflexif permettant au salarié d'explicitier ses apprentissages.
- Évaluer les acquis et organiser la traçabilité de l'action.

Organisation du parcours

21 heures à distance - 100 % asynchrones

- Andragogie : comment un adulte apprend et ce que cela change dans la posture du manager.
- Cadre et principes de l'AFEST.
- Analyse de l'activité réelle et repérage des compétences.
- Choix et préparation des situations de travail à visée formative.
- Construction d'un parcours AFEST et préparation des outils de suivi.

14 heures en présentiel

- Mise en œuvre d'une séquence AFEST à partir d'une situation professionnelle.
- Entraînement à la posture d'accompagnement sur le terrain.
- Conduite des phases réflexives.
- Évaluation des compétences acquises.
- Traçabilité et sécurisation du parcours.
- Finalisation d'un parcours AFEST directement transférable dans la structure du participant.

Le cadre légal de l'AFEST

Le Code du travail prévoit quatre composantes dans la mise en œuvre d'une action de formation en situation de travail : l'analyse de l'activité de travail, la désignation préalable d'un formateur pouvant exercer une fonction tutorale, des phases réflexives distinctes des mises en situation de travail et des évaluations spécifiques des acquis.



Méthodes pédagogiques

Le parcours alterne apports accessibles à distance, analyses de situations professionnelles, productions individuelles, exercices d'observation, préparation d'outils et mises en situation en présentiel. Les participants travaillent autant que possible à partir de situations issues de leur propre structure.

Évaluation des acquis

L'évaluation repose sur les productions réalisées pendant le parcours, l'analyse d'une situation de travail, la conception d'une séquence AFEST, la conduite d'une phase réflexive et la présentation d'un parcours mobilisable dans la structure.

À l'issue de la formation

Le participant dispose d'une méthode pour construire et piloter de futures AFEST : analyser l'activité, déterminer les compétences visées, préparer les situations apprenantes, organiser les temps réflexifs, évaluer les acquis et conserver les éléments de traçabilité nécessaires.

Organisation

Durée : 35 heures.

Répartition : 21 heures à distance en autonomie, puis 14 heures en présentiel.

Ordre du parcours : les trois journées à distance précèdent les deux journées en présentiel.

Tarif : sur devis.

Référence réglementaire

Code du travail, article D. 6313-3-2 relatif à la mise en œuvre d'une action de formation en situation de travail.

Formation non certifiante

L'AFEST est une modalité de formation professionnelle. Ce parcours vise à rendre les participants autonomes dans sa conception et sa mise en œuvre ; il ne délivre pas une certification nationale.